

IEP de Paris, master carrières juridiques

Par **Aydin**, le **21/07/2009** à **00:26**

Salut

Je prévois de tenter le concours à bac+3 pour suivre le master carrières juridiques et judiciaires. Le programme des écrits consiste en épreuve de langue (très relevée et éliminatoire), une réflexion personnelle d'ordre général (indescriptible) et une épreuve à option. Je compte choisir le droit civil.

L'épreuve portera sur les thèmes suivants :

- a) les sources du droit civil français
- b) l'organisation et procédures judiciaires
- c) les personnes :
les personnes physiques : l'état des personnes
la famille
les personnes morales, sociétés et associations : généralités
- d) les biens :
la distinction entre immeubles et meubles
la possession
la propriété : propriété individuelle et collective ; les modes d'acquisition de la propriété ;
l'usufruit
- e) les obligations :
la responsabilité civile
les contrats et quasi-contrats

C'est la matière la plus opportune pour le master mais aussi pour la préparation du concours vu que j'en ai brassé la plupart des thèmes en L1 et L3. « Reste » à approfondir tout ça. Je pars juste du constat que mon niveau est clairement insuffisant actuellement, vu la rigueur, la finesse et la culture juridique exigées pour un concours très sélectif et un master d'une vingtaine de places.

J'ai jusqu'ici travaillé surtout les cours des profs et fichés les montchrestiens (droit des biens de Cornu et droit des obligations de Bénabent). J'avoue n'avoir presque jamais recouru aux revues juridiques, aux registres de jurisprudences, à la doctrine et même au code civil pour préparer mes TD et je le regrette.

Sur quels supports autres que les CM et les ouvrages généraux m'appuyer pour la préparation? Comment un (très) bon juriste s'organise-t-il dans ses recherches, quels outils indispensables?

Je cherche aussi des conseils pour ordonner les connaissances que je pourrais acquérir et les mobiliser utilement dans le cadre d'une dissertation ou un commentaire d'arrêt . Je pense pas être au point du point de vue methodo étant donné le manque d'exigence, pour ne pas dire laxisme des chargés de TD et des contraintes horaires et matérielles – ainsi qu'une

certaine nonchalance ^^.

Merci d'avance pour votre aide dans ma lubie.

Par **mathou**, le **21/07/2009** à **11:40**

Salut Aydin,

Si tu souhaites être complet sur ces points (sources du droit, responsabilité, biens), tu pourrais consulter les Jurisclasseurs. A moins que ton espace numérique de travail te permette d'y accéder numériquement, tu risques d'en avoir pour 60 photocopies par thème (parfois par sous thème) mais tu auras un point exhaustif sur la question avec une synthèse des différentes positions doctrinales et un rappel de la jurisprudence. Cela reste plus théorique que les Dalloz Action ou que Lamyline par exemple, donc à toi de doser en fonction des sujets d'examens déjà parus.

Concernant les thèmes familiaux, il faudra peut-être consulter des revues juridiques à cause de l'adoption de la loi de ratification en janvier 2009 de l'ordonnance de 2005 modifiant la filiation et la dévolution du nom. Pas sûr que des manuels soient vraiment à jour cette année, donc les articles des auteurs faisant le point sur la question te seront utiles - surtout que les touches de réforme sont assez coriaces.

Pour ordonner ensuite tes connaissances, tu peux préparer des fiches récapitulatives avec des axes-clefs qui te permettront d'avoir une vue large de la matière et pourront être utilisés en guise d'intitulés généraux.

Maintenant, le seul remède à la méthodo défailante, c'est la pratique. Au pire, tu peux consulter des annales corrigées à la BU. Ca permet dans une moindre mesure d'avoir en tête certains mécanismes, si tu n'as pas le temps de trop pratiquer à côté des tes cours de cette année.

Par **Aydin**, le **21/07/2009** à **14:34**

J'en rougis...mais peux tu m'expliquer ce qu'est en détail le jurisclasseur, j'ai beau chercher sur internet, j'en trouve pas de définition précise. A priori, ce serait une plateforme numérique qui regrouperait une masse gigantesque de données...où la consulter, à quel prix et comment?

Sur le SCD de ma fac, j'ai vu qu'ils donnaient des adresses, notamment des sites où sont publiés certains mémoires. Mais je me demande s'il vaut pas mieux que je me perde pas dans toutes ses références et me penchais sur certains ouvrages clefs écrits par des personnalités plus reconnues.

Sinon, pour info, voici les sujets qui sont déjà tombés:

2008: 1/faut-il supprimer la cause en matière contractuelle 2/ Etat providence et responsabilité civile

2009: 1/existe-t-il des principes directeurs en droit des contrats 2/L'européanisation du droit

civil

Qu'en dis-tu?

Par **mathou**, le **21/07/2009** à **15:37**

Il n'y a pas beaucoup d'étudiants qui s'intéressent aux bases documentaires en licence, tu

n'as pas à avoir honte Image not found, style: 001 Les JurisClasseurs correspondent à une maison d'édition, qu'on appelait dans les années 80 les Editions techniques, et qui maintenant s'appelle de manière plus large LexisNexis. Dedans, tu trouves en vrac : les revues juridiques comme la Semaine juridique édition générale, notariale, entreprise... (le JCP, jurisclasseur périodique), les bouquins de droit, et surtout des répertoires.

A la BU tu as des gros classeurs rangés par ordre alphabétique et par thème, avec dedans de longs articles de 60 à 100 pages écrits par des enseignants. Ils couvrent tous les domaines possibles, c'est très pratique pour travailler car bien plus complet qu'un manuel sur certains sujets, sans pour autant s'embarquer dans un précis de 600 pages. Si tu consultes à la BU, c'est gratuit, sauf les photocopies. Sinon, l'accès sur internet est payant à moins que ta fac n'ait conclu un partenariat avec LexisNexis permettant de le visualiser gratuitement en ligne.

Le problème des mémoires, c'est qu'ils sont parfois très spécialisés et que tu n'auras jamais fini de faire le tour d'une question.

Pour les bouquins sinon, tu peux regarder dans les sujets " livres et manuels " en tête de la section Droit civil, tu devrais trouver des références intéressantes.

2008: 1/faut-il supprimer la cause en matière contractuelle

Le sujet est très sympa, du moins pour quelqu'un qui a fait un M2 droit privé, parce qu'il y a plein de choses à dire. C'est un peu raide pour un niveau L3 par contre.

2/ Etat providence et responsabilité civile

C'est le sujet qui me parle le moins, mais il devrait y avoir de la matière dans les J-CI Responsabilité.

2009: 1/existe-t-il des principes directeurs en droit des contrats

Très sympa aussi, mais un cours de droit des obligations ne suffira pas. De mémoire c'est un sujet qui est tombé dans quelques facs, donc faudrait regarder dans des annales.

2/L'européanisation du droit civil

Complexe. Je me souviens d'une doctrine assez longue dessus, j'essaierai de te trouver les références.